



REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de Sainte Geneviève lès Gasny

Arrondissement des Andelys  
Canton de Vernon

**MAIRIE DE STE GENEVIEVE LES GASNY  
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020**

L'an DEUX MILLE VINGT, le lundi 14 septembre à 19h10, le conseil Municipal légalement convoqué par le Maire le 10 septembre 2020, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Héléna MARTINEZ, Maire.

**PRESENTS** : Reynald AIGNEL, Katia DRAGEE, Claire ESPASA, Yann GRUMBACH, Tom KUBLER, Lydia KONYA, Christian MAZURE, Isabelle PANCHOUT, Alexandre PARIS, Rémy PONT, Jean Yves SCHROEYERS, Bénédicte VALLET.

**ABSENTS EXCUSES** : Serge BEGUIN, Jonathan PETIT

**POUVOIR**

Mr Jonathan PETIT donne pouvoir à Héléna MARTINEZ

**Secrétaire de séance** : Christian MAZURE

**1- DELIBERATIONS**

**EXAMEN DE DEMANDES DE SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2020**

Comme l'année précédente, une enveloppe de 3 000.00€ a été budgétée, avec la crise sanitaire, les demandes de subventions n'ont pas pu être votées en début d'année, le Maire énumère les Associations qui ont demandées une subvention pour l'année 2020,

Les membres du conseil municipal, afin de prendre connaissance des subventions accordées les années précédentes, demande que le détail des subventions accordées en 2019 lui soit rappelé,

Après discussion, il a été retenu que certaines subventions seront proratisées au nombre de mois restant sur l'année 2020,

Après en avoir échangé, le conseil municipal a voté à l'unanimité les subventions selon le tableau ci-dessous.

Il est rappelé que Lydia KONYA n'a pas pris part au vote de la subvention pour l'association l'Art et la Matière.

Christian Mazure propose que la subvention au bénéfice de l'union cantonale des sapeurs-pompiers, soit augmentée 350.00€ au lieu de 300.00€, celle-ci est soumise au vote,

6 voix pour

8 voix contre

La volonté du conseil étant qu'un comité des fêtes puisse voire le jour dans notre commune, le conseil municipal décide de garder une enveloppe budgétaire.

Il est décidé également de contacter les associations de notre commune afin qu'elles demandent également une subvention.

Une demande de subvention écrite doit être adressée en mairie.

Après en avoir échangé, le conseil municipal a voté à l'unanimité les subventions selon le tableau ci-dessous.

| ASSOCIATIONS                         | MONTANT SUBVENTION 2020 | VOTE                         |
|--------------------------------------|-------------------------|------------------------------|
| L'AMICALE DES CHASSEURS              | 450.00€                 | 13 voix pour<br>1 abstention |
| UNION SPORTIVE DE GASNY              | 250.00€                 | 14 voix pour                 |
| VELO CLUB DE GASNY                   | 250.00€                 | 14 voix pour                 |
| L'ART ET LA MATIERE SGLG             | 250.00€                 | 13 voix pour<br>1 abstention |
| UNC UNCAFN SECTION CANTONALE ECOS    | 100.00€                 | 14 voix pour                 |
| UNION CANTONALE DES SAPEURS POMPIERS | 300.00€                 | 8 voix pour<br>6 voix contre |

Le montant global des subventions voté ce jour s'élève à 1 600.00€,

Le vote de la répartition du solde d'un montant de 1 400.00€ sera remis à l'ordre du jour pour un prochain conseil.

### **EXAMENS DES DEMANDES DE MISE A DISPOSITION DE SALLE POUR LES ASSOCIATIONS**

Mme ESPASA communique les plannings prévisionnels des occupations de la salle des mariages et de la salle du périscolaire, à la suite des différentes demandes qui ont été faites ces derniers mois,

Après échange et après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve ces plannings et vote à l'unanimité, les mises à disposition des salles.

Les plannings sont annexés au présent compte rendu.

Autorise le maire à signer les conventions de mise à disposition des salles communales.

### **DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE CONTROLE DE LA REVISION DE LA LISTE ELECTORALE**

Après échange, il est proposé à l'unanimité les nominations suivantes :

TITULAIRE : Claire ESPASA  
SUPPLEANT : Isabelle PANCHOUT

#### **Délégué désigné par le président du tribunal judiciaire**

TITULAIRE : Thierry BOIROT  
SUPPLEANT : Alexis LEMELTIER

#### **Délégué de l'administration**

TITULAIRE : Sylvain BRISSONNET  
SUPPLEANT : FORGES Pascal

## DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE

Claire ESPASA propose sa candidature à la fonction de correspondant défense

Le conseil municipal à l'unanimité valide cette proposition.

## INFORMATION DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Le maire informe le conseil municipal des deux DIA signés pendant les congés d'été

- **Bien situé ZC 598**
- **Bien situé ZC 213, ZC 153, ZC49**

## QUESTIONS DIVERSES

Christian Mazure intègre la commission « Affouage, bois, espaces naturels, marais, chasse »

Le maire expose la demande de quelques habitants qui souhaitent pouvoir chasser sur les terres de la commune sans être adhérents de l'amicale des chasseurs de Ste Geneviève les Gasny

La date du 26 septembre à 14 h est retenue pour la commission Affouage, bois, espaces naturels, marais, chasse et il est souhaité que les habitants demandeurs soient entendus lors de cette commission.

L'amicale des chasseurs sera reçue le 24 septembre à 20h par l'ensemble des conseillers disponibles à cette date.

Le forum des associations sera tenu le dimanche 27 septembre de 13h30 à 16h30 à la salle des mariages, avec toutes les précautions sanitaires requises.

## EGLISE

Après échange, il sera organisé les 4 et 11 octobre prochain, des portes ouvertes pour les personnes désireuses de découvrir la fresque de Mr Reza Yahyaei

Un vote participatif sera organisé lors de ces visites.

La date du prochain conseil est fixée au lundi 12 octobre à 19h

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45

Fait à Sainte Geneviève les Gasny, le 14 septembre 2020

Le Maire,